



Ville de Piraé
POLYNÉSIE FRANÇAISE TAHITI

Cachet S.A.I.D.V. :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL / IDV DELIBERATION N° 054/2016 DU 27 JUIN 2016

Portant création d'un poste permanent d'assistant(e) de gestion administrative à temps complet au sein du Secrétariat général.

Date de convocation : 21 JUIN 2016		L'an deux mille seize, le vingt-sept juin, à dix-sept heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame la première adjointe au maire, Yvette LICHTLE. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance. Mesdames Marie-Madeleine MAO et Eliane LECHENE, ont été désignées pour remplir cette fonction.						
Date d'affichage : 21 JUIN 2016								
Date d'affichage du compte-rendu : 8 JUILLET 2016								
Date d'affichage de la présente délibération : 12 JUL. 2016								
Résultats des votes :								
VOTANTS	26	<table border="1"> <tr> <td>ELUS EN EXERCICE</td> <td>33</td> </tr> <tr> <td>PRESENTS</td> <td>21</td> </tr> <tr> <td>PROCURATION</td> <td>06</td> </tr> </table>	ELUS EN EXERCICE	33	PRESENTS	21	PROCURATION	06
ELUS EN EXERCICE	33							
PRESENTS	21							
PROCURATION	06							
POUR	26							
CONTRE	00							
ABSTENTION	00							
La délibération est adoptée à l'unanimité								

	Présent	Absent	Procuration à
M. Edouard FRITCH		X	
Mme Yvette LICHTLE née BOHL	X		
M. Abel TEMARII	X		
Mme Marie Madeleine MAO		X	
M. Félix ATEM	X		
Mme Lorraine HUNTER née MO TAM PO	X		
M. Heimana TAURAA	X		
Mme Eliane LECHENE née LAUZUN	X		
M. Yvonnick RAFFIN		X	Eliane LECHENE
Mme Yvannah TIXIER née POMARE		X	Edouard FRITCH
M. Jean CHICOU	X		
Mme Miriama MACE	X		
M. Jean-Claude PAQUIER		X	
Mme Doris RAUFEA née DROLLET	X		
M. Léon MAKE	X		
Mme Maire SVARC	X		
M. Christophe TAURAATUA	X		
M. Samuel MOO SUNG	X		
M. Maono TERE		X	Rosana TEHOIRI
M. Christophe TEAO		X	
Mme. Riveta URAHUTIA		X	Turere FOLIAKI
M. Milton PARAUE		X	
Mme Taiana TEPU née THUNOT	X		
Mme Turere FOLIAKI née BAMBRIDGE	X		
Mme Rosana TEHOIRI	X		
M. Kapo MOU KAM TSE		X	Keehi WONG
Mme Keehi WONG	X		
M. Raiarii TETOOFA		X	
M. Irvine Tekohututoua PARO	X		
Mme Béatrice VERNAUDON		X	Maiana BAMBRIDGE
Mme Maiana BAMBRIDGE	X		
M. Théodore TETUAETARA	X		
Mme Thilda HAREHOE née GARBUTT	X		

DELIBERATION N° 054/2016 du 27 JUIN 2016**Portant création d'un poste permanent d'assistant(e) de gestion administrative à temps complet au sein du Secrétariat général****LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE**

**Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;
Sous la présidence Madame la 1ère adjointe au maire de la commune de Pirae;**

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU l'ordonnance n° 2005-10 du 4 janvier 2005 modifiée portant statut général des fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée, portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code Général des Collectivités Territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, ensemble la loi n° 2007-1720 du 07 décembre 2007 tendant à renforcer la stabilité des institutions et la transparence de la vie politique en Polynésie française et n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit ;
- VU le décret n°2011-1040 du 29 août 2011 fixant les règles communes applicables aux fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que de leurs établissements publics administratifs
- VU le décret n°2011-1551 du 15 novembre 2011 portant diverses dispositions relatives à la fonction publique des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que leurs établissements publics administratifs ;
- VU l'arrêté n° 1091 DIPAC du 5 juillet 2012 fixant le régime indemnitaire dans la fonction publique communale ;
- VU l'arrêté n° 1118 DIPAC du 5 juillet 2012 modifié fixant le statut particulier du cadre d'emplois « Application » ;
- VU la délibération n° 59/2012 du 6 août 2012 portant sur la mise en œuvre de l'arrêté n° 1091 DIPAC du 5 juillet 2012 fixant le régime indemnitaire dans la fonction publique communale ;
- VU la délibération n° 121/2013 du 11 décembre 2013 modifiant la délibération n° 59/2012 du 6 août 2012 portant sur la mise en œuvre de l'arrêté n° 1091 DIPAC du 5 juillet 2012 fixant le régime indemnitaire dans la fonction publique communale ;
- VU la délibération n° 116/2015 du 10 décembre 2015 portant approbation du budget principal de l'exercice 2016 de la commune de Pirae ;
- VU les nécessités de service public ;
- VU les explications fournies par Monsieur Edouard FRITCH, Maire ;

Après en avoir délibéré en sa séance du 27 juin 2016 :

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ	
VOTANTS	26
POUR	26
CONTRE	00
ABSTENTION	00

ADOPTE :

Article 1^{er} : Il est créé un (1) emploi permanent d'assistant(e) de gestion administrative à temps complet au grade d'adjoint (1^{er} grade) du cadre d'emploi « Application » (catégorie C) de la spécialité administrative.

Les missions principales qui résultent de la création de cet emploi sont :

- Le traitement des dossiers et la saisie de documents
- L'accueil physique et téléphonique du public
- La gestion de l'information, classement et archivage de documents

Article 2 : Le tableau des emplois permanents à temps complet fixé par la délibération n°61/2012 modifiée du 06 août 2012 est modifié conformément au document figurant en annexe de la présente délibération.

Article 3 : Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant à l'emploi et au grade ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice 2016.

Article 4 : La présente délibération, qui sera enregistrée, communiquée partout où besoin sera, est prise pour valoir ce que de droit.

Le Maire,

Pour le maire empêché
Le 6^{ème} Adjoint,

M. Heimana TAURAA

Edouard FRITCH



Acte rendu exécutoire après envoi à la Subdivision administrative

Le... **1 2 JUL. 2016** et publication du **1 2 JUL. 2016**

Pour le maire empêché
Le 6^{ème} Adjoint,

M. Heimana TAURAA

Edouard FRITCH

Le Maire



Annexe à la délibération n°054/2016 du 27 juin 2016

Cadres d'emplois	Grades	Spécialité	Emploi	Nombre d'emplois créés au 26 avril 2016	Nombre d'emplois créés lors du présent conseil municipal	Nombre d'emplois total créés au 27 juin 2016
A – Conception et encadrement	Conseiller principal	Administrative	Chef de la section des recettes	2		2
		Technique	Chef de service des ressources			
	Conseiller	Administrative	Chef de service de l'action sociale et éducative	10		10
		Administrative	Chef de service de la sécurité civile et publique			
		Administrative	Chef de service des affaires civiles, juridiques et administratives			
		Administrative	Chef de bureau du droit			
		Administrative	Chef du bureau de l'animation et de la vie associative			
		Administrative	Chef de bureau des affaires financières			
		Administrative	Chef de bureau des ressources humaines			
		Administrative	Chargé(e) de projet en ressources humaines			
		Technique	Chef de service du cadre de vie			
		Technique	Chargé de projet eau et assainissement			
B – Maîtrise	Technicien	Administrative	Assistant ressources humaines	4		4
		Administrative	Chargé des sports			
		Technique	Coordonnateur d'activités physiques et sportives			
	Major	Sécurité civile	Adjoint au chef du service incendie et secours			
C – Application	Adjoint	Technique	Technicien informatique	4		4
		Technique	Agent technique			
		Administrative	Agent d'état civil			
		Administrative	Animateur socio-culturel			
	Administrative	Assistant(e) de gestion administrative		1	1	
C – Application	Gardien	Sécurité publique	Agents de police municipale	5		5

D – Exécution	Agent	Technique	Agent technique	4		4
		Technique	Electricien			
		Technique	Chauffeur			
	Sapeur	Sécurité civile	Sapeur-pompier			
			TOTAL	29	1	30